



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 25/10/2024

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Ouest et Secteur Centre / Le Port

RUE JEAN GOUGAUD

grutages de matériaux:

- du 30/10/2024 au 31/10/2024, barrage de rue pour réalisation de travaux

stationnement

Secteur Centre / Le Port

RUE CARNOT

12 RUE CARNOT

- le 08/11/2024, le stationnement sera interdit au droit des n° 10 - 12 sur l'emplacement livraisons. réservation de stationnement pour déménagement
- Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé
 - - avec prestations municipales ■ Nombre de places réservées : 1

Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DE LA BOUCHERIE

travaux de toiture :

- le 08/11/2024, le stationnement sera interdit au droit du n° 8 - 10 sur l'emplacement livraisons. Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre d'emplacements concernés : 1
- Le stationnement des véhicules est interdit . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Ouest et Secteur Centre / Le Port

RUE DU 8 MAI 1945

- du 29/10/2024 au 31/10/2024, Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales Nombre d'emplacements concernés : 2
-

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU JOINTO

livraison de matériaux :

- le 05/11/2024, barrage de rue pour réalisation de travaux

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Kercado

RUE VICTOR BASCH

travaux d'enrobés:

- du 04/11/2024 au 15/11/2024, mise en place d'une emprise sur le domaine public.
- occupation du domaine public
 - Surface occupée : 12 m²

La circulation des piétons devra être maintenue en toutes circonstances, soit par l'aménagement d'un passage piétonnier libre de tout obstacle, protégé et continu, d'une largeur d'au moins 1.40 mètres le long des emprises, ou de 0.90 mètre si l'environnement ne le permet pas, soit par la mise en place d'une déviation des piétons, sur la chaussée avec un passage de 0.90 mètre, ou sur le trottoir opposé.

STATIONNEMENT

RUE JEAN GOUGAUD

Le 30/10/2024 de 9h00 à 11h00 et le 31/10/2024 de 9h00 à 11h00, dans la portion de voie compris entre l'AVENUE JEAN-MARIE BECEL et la RUE DU PRESIDENT COTY, la circulation sera interdite.

Une déviation sera mise en place et empruntera l'itinéraire suivant :

- RUE JEAN-MARIE BECEL
- RUE JEROME D'ARRADON
- RUE VINCENT ROUILLE
- RUE JEAN GOUGAUD

STATIONNEMENT - CIRCULATION

Secteur Ouest et Secteur Centre / Le Port

RUE DU 8 MAI 1945

À compter du 29/10/2024 et jusqu'au 31/10/2024, les prescriptions suivantes s'appliquent :

- Le stationnement des véhicules est interdit face au n° 34 sur 2 places.
- Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.
La nacelle sera autorisé à stationner sur la chaussée pour effectuer les travaux..

STATIONNEMENT

Secteur Sud Est et Secteur Centre / Le Port

RUE DU JOINTO

Le 05/11/2024, dans a portion de voie comprise entre la RUE ALFRED ROTH et la RUE PAUL HELLEU, la circulation sera interdite.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

- RUE ALFRED ROTH,
- RUE DES URSULINES
- RUE PAUL HELLEU

STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare

RUE DE METZ

Le 31/10/2024, dans le carrefour RUE DE METZ / RUE CLAUDE DEBUSSY, la circulation se fera sur chaussé rétrécie au droit des travaux.

STATIONNEMENT

Secteur Kercado

RUE VICTOR BASCH

À compter du 04/11/2024 et jusqu'au 15/11/2024, RUE VICTOR BASCH, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux

Le cheminement des piétons sur le trottoir pourra être interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.

STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU FOUR

À compter du 30/10/2024 et jusqu'au 05/11/2024, le stationnement des véhicules est interdit au droit du n° 16 sur l'emplacement PMR.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

STATIONNEMENT

Secteur Kercado

RUE ALPHONSE GUERIN

À compter du 12/11/2024 et jusqu'au 20/12/2024, dans la portion de voie comprise entre la RUE RENE DESCARTES et la RUE LOUIS PASTEUR, la circulation pourra être interdite ponctuellement pour permettre aux entreprises LMS - LMP - CMBS et ACM d'effectuer des livraisons
